

## Printemps 2021

Le mot du Maire

Incendie au dessus de la  
Mairie

Les Nouvelles du village

Opération Village Propre

Appels à Projets

Tél mairie bientôt  
opérationnel

Direction publication  
Mairie de Cagnac

Rédaction & Réalisation  
Sonia DEFFRENNES

Imprimé par nos soins  
ne pas jeter sur la voie publique

## Le Mot du Maire

Comme si la situation liée à la pandémie ne suffisait pas, le sinistre du vendredi 12 mars vient compliquer encore un peu plus la vie de notre commune.

Fort heureusement, uniquement que des dégâts matériels qui vont se chiffrer à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Dans l'urgence, une mairie provisoire a été installée sur le terrain de tennis et ceci pour une durée que l'on espère la plus courte possible (environ 18 mois).

Dans un premier temps, la mise hors d'eau du bâtiment va permettre d'éviter des dégradations supplémentaires ainsi que l'évacuation de tout le premier étage, cloisons comprises.

Une fois cette opération terminée, l'expertise du plancher pourra se réaliser, ce qui conditionnera l'avenir du bâtiment.

A l'intérieur de la mairie, si l'incendie n'a pas causé de dégât, les murs en placo et le dallage de la salle du conseil sont à refaire entièrement ainsi que l'électricité.

Malgré tout, l'activité de la mairie continue.

Le travail sur la modification du PLU se poursuit et devrait se terminer à la fin de l'année pour un vote début 2022. Il faut également préparer les prochaines élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

Les bureaux de vote seront installés dans l'école communale et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le vote du budget primitif a été retardé au 29 mai 2021 afin de mieux appréhender l'impact du dossier incendie sachant que les frais occasionnés nous sont remboursés par l'assurance.

L'installation dans les Algecos sur le terrain de tennis va libérer le foyer et ceci va de pair avec l'allègement des contraintes sanitaires et offrir à chacun l'occasion de reprendre ses activités avec l'espoir de ne plus avoir à connaître les conditions de ces 15 derniers mois.

Un très bon été à vous tous !

Bien à vous  
Serge Barthès

# Les Comptes de la Commune

## Résultats du compte administratif 2020

Section de fonctionnement Recettes : 237 975,57 €

Dépenses : 182 895,28 €

Section d'investissement Recettes : 43 490,59 €

Dépenses : 25 200,76 €

Soit un excédent de fonctionnement de 55 079,29 €  
et un solde d'exécution en investissement positif de 18 289,83 €.

## Budget primitif 2021

Le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de 345 531,78 € et en investissement

à 227 322,61 €.

Ces sommes plus élevées tiennent compte, en partie, du sinistre du 12 mars 2021 dont a été victime la mairie et de la prévision des réparations du clocher de l'Eglise.



### Le clocher avant sa rénovation

Après des mois d'attente, notre demande de subvention à hauteur de 40%, vient d'être accordée par le conseil Départemental.  
Les travaux ne sauraient tarder !

# Quand un drame permet tant de solidarité

La municipalité témoigne sa gratitude et tous les remerciements

- Aux huit casernes de pompiers qui se sont mobilisées Villefranche de Lauragais, Cintegabelle, Auterive, Mazères Castelnaudary, Roufiac, Toulouse-Vion et X-GPT Opération
- A la mobilisation citoyenne lors de l'incendie pour évacuer le contenu de la mairie ainsi que celle et ceux qui se sont rendus disponibles les jours suivants pour nous aider lors du rangement,



Georges Méric

Je me suis rendu ce matin sur la commune de Cagnac afin d'exprimer tout mon soutien au maire de la commune Serge Barthès et aux élus du conseil municipal suite au dramatique incendie survenu vendredi soir.

Le sinistre a occasionné des dégâts considérables et devraient priver durant de longs mois les habitants de la commune de leur mairie. Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne est aux côtés de la municipalité et des Cagnacais dans ces moments difficiles dans la vie de la commune.



La visite de **Monsieur Georges MERIC**, Président du Conseil Départemental,  
La visite de **Monsieur Christian PORTET**,  
Président des Terres du Lauragais,  
L'appel téléphonique de **Madame Carole DELGA**, Présidente de la Région Occitanie,  
Les messages de soutien des différents maires de Terres du Lauragais ainsi que ceux des secrétaires des mairies voisines,

Le sang froid de **Monsieur Julien MIRAL** qui lors de cette soirée, a certainement permis d'éviter le pire.

Un grand bravo à lui et tous nos remerciements.

« Après l'épreuve que nous avons vécu, ma fille et moi, nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour votre solidarité, générosité et votre bienveillance. Malgré cet évènement dramatique, tous ces gestes d'humanité nous ont beaucoup touché. Encore un grand merci à vous tous ».

Maelly et Marie-Ange Cuevas



La Mairie déplore ...

- La présence des déjections canines,
  - Les dépôts sauvages autour des containers poubelles.
- Des services de Terres du Lauragais s'inquiètent de cette situation récurrente et réfléchissent à des mesures qui pourraient être prise visant à sanctionner les responsables de ces incivilités.

**Du respect... pas de déchets !**

**Opération village propre**

Si tu souhaites venir nous aider à rendre notre village propre !

Rendez-vous le **25 juin 2021 à 10h00** au terrain de tennis, derrière la mairie.

Inscription et renseignements au secrétariat de la mairie : 07.61.48.18.18 / [commune-de-caignac@orange.fr](mailto:commune-de-caignac@orange.fr)

Règles sanitaires toujours en vigueur.

Amène seulement ta bonne humeur !  
Le reste est fourni par la mairie.

**Ensemble, pour une campagne propre !**

Organisateur : Mairie de Caignac  
imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

## Appel à Projets ...

- Vous avez des idées, des projets culturels, sociaux,... qui peuvent contribuer au bien-vivre de notre communauté, faites-en nous part, nous serons heureux de vous écouter et de vous aider autant que possible
- La ligne fixe de la mairie sera de nouveau opérationnelle début juillet. En attendant, nous restons joignables au 07.61.48.18.18 ainsi qu'à l'adresse mail habituelle.

**La Mairie est ouverte**  
(présence du maire ou de ses adjoints tous les matins)  
tous les jours de 8h30 à 12h30 / 14h30 à 17h30  
sauf le mercredi 8h30 à 12h  
Permanence des élus tous les Samedi : 10h à 12h